

● (1600)

La question a de nouveau été soulevée à la Chambre et le 14 novembre 1975, comme en fait foi la page 9068 du *hansard*, le ministre a répondu:

Je signale au député que jusqu'ici, il n'est apparemment ressorti aucun fait scientifique sur lequel nous puissions nous fonder pour prendre les mesures qu'il a proposées.

A en juger par les mesures qu'ils ont prises, les États-Unis ont été suffisamment convaincus pour entreprendre des études sur ces questions. Un groupe de 29 experts a estimé qu'on avait suffisamment de preuves pour relier l'hyperactivité aux additifs alimentaires et que ces preuves étaient suffisantes pour justifier une enquête plus poussée. Cela va plutôt à l'encontre de la position adoptée par notre ministre.

Il serait peut-être utile de définir l'hyperactivité. Les enfants d'âge pré-scolaire et des premières années de scolarité ont beaucoup de mal à se concentrer. Ils sont turbulents, ils dérangent la classe et ont des accès de colère. Ils sont intelligents, mais leur faculté d'apprendre est sérieusement compromise par leur faible capacité de concentration. Nous devrions étudier plus sérieusement ce problème.

Depuis des années, le public s'inquiète beaucoup de cette question, même si le ministre ne semble guère s'en soucier. Des manchettes de journaux comme celles-ci témoignent de l'inquiétude du public: Les États-Unis étudieront les colorants artificiels; selon des chercheurs américains il n'est pas prouvé que les cyclamates soient cancérigènes; les préservatifs reliés au cancer; les colorants alimentaires interdits aux États-Unis font l'objet d'études au Canada. Les États-Unis interdisent les additifs colorants; le gouvernement rendra bientôt une décision sur l'usage des colorants rouges. Monsieur l'Orateur, les États-Unis ont déjà interdit leur emploi.

Les États-Unis semblent beaucoup plus conscients du danger. Lorsqu'on soupçonne un colorant ou un additif quelconque de causer de l'hyperactivité ou d'être relié au cancer ou à un autre trouble, les autorités américaines semblent prendre des mesures immédiates, non seulement en interdisant l'emploi s'il semble avoir des conséquences graves, mais également en entreprenant des études scientifiques attentives pour confirmer ou réfuter cette hypothèse.

Le Dr Ross Hall de l'université McMaster a récemment déclaré qu'il y a environ cinq ans, l'Organisation mondiale de la santé avait recommandé l'interdiction de la teinture rouge. Il a dit que du point de vue biologique cette teinture aurait dû être interdite il y a des années. Il maintient qu'elle est très dangereuse, mais que les fabricants préfèrent les teintures synthétiques comme la teinture rouge n° 2 aux colorants naturels du fait de leur supériorité chimique. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'est pas ici aujourd'hui, pas plus que son secrétaire parlementaire ou toute autre personne reliée directement ou indirectement au ministère. A mon avis, cela témoigne honteusement de leur manque d'intérêt, car ils n'ont aucun représentant pour suivre le débat sur cette question importante.

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais signaler à la présidence que le député se trompe. Le député qui représente le ministère concerné est allé répondre à un appel téléphonique et il sera de retour sous peu. De telles choses peuvent arriver.

Additifs alimentaires artificiels

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, je suis heureux de voir que l'on a persuadé le député de revenir à la Chambre. Il est évident qu'il ne s'intéressait pas suffisamment à ce sujet pour rester à son siège et pour écouter mon discours, comme il aurait dû le faire, d'autant plus qu'il vient d'assumer ses nouvelles fonctions.

M. McRae: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Ce sujet m'intéresse profondément. J'ai quitté la Chambre pendant deux minutes environ pour répondre à un appel téléphonique urgent. J'espère que l'on cessera de s'échanger ce genre de remarques. Le ministère, comme chaque citoyen canadien, s'intéresse à la question des additifs alimentaires.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, je constate que j'ai touché une corde sensible de l'autre côté. Je parle d'hyperactivité et il semble qu'on en fait parfaitement preuve.

Avant cette interruption fort impolie, je faisais allusion à une déclaration de l'Organisation mondiale de la santé concernant le colorant rouge n° 2. Il y a cinq ans, alors que cette organisation proposait l'interdiction dudit colorant, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social déclarait dans un article de presse qu'une interdiction serait prématurée. Il semble que le ministre pense être mieux informé que l'Organisation mondiale de la santé et que les experts qui ont fait part de leurs inquiétudes, ce qui a entraîné l'interdiction de ce colorant aux États-Unis.

Je dois dire que, vu la façon dont le gouvernement a traité ce problème des additifs alimentaires, je commence à perdre patience. Il est évident que ce problème ne le préoccupe pas. Les faits s'accumulent qui tendent à prouver que certains additifs sont peut-être, ou sans aucun doute, dangereux pour l'homme. D'autre part, il est de plus en plus évident que les additifs ont des effets combinés dont nous commençons seulement à nous rendre compte. Malgré cela, le ministre est resté les bras ballants. Il a été appuyé en cela par les députés qui siègent derrière lui. J'aimerais donner quelques autres exemples.

A l'heure actuelle, les États-Unis financent une étude sur les relations entre les additifs alimentaires et l'hyperactivité chez les enfants. Au Canada, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'est contenté, d'une manière caractéristique du gouvernement libéral, d'envoyer un observateur pour s'informer de l'état des travaux. Voilà comment il est prêt à reconnaître qu'il peut se poser un problème dans ce domaine. Il ne se préoccupe pas suffisamment de prendre des mesures dans notre pays, il se contente d'envoyer un observateur comme le député de Saint-Boniface (M. Guay) ou un autre député pour savoir où en sont les travaux et quel genre de résultats on obtient. En tant que Canadien, je ne trouve pas qu'il se préoccupe suffisamment de ce problème. La population canadienne s'attend sûrement à autre chose de la part de son gouvernement.

Aux États-Unis, il y a un projet de recherches en Oklahoma pour tenter de déterminer la relation entre l'humeur et l'alimentation chez les adultes. Nous n'avons rien de semblable au Canada; nous nous contentons d'attendre les résultats de ce projet pour agir.